

Les trois autres quarts, après avoir attendu pendant plusieurs années une clientèle toujours à venir, se retirent découragés. Les uns se jetteront dans le journalisme, d'autres dans le commerce ou dans des spéculations plus ou moins licites ; celui-ci cherchera un emploi dans les bureaux publics, celui-là ira cacher son désappointement dans un pays étranger ; un grand nombre resteront à charge à leurs parents ou à leurs amis ; les autres, abreuvés de dégoûts et d'ennuis, se laisseront aller à la dissipation, à la débauche, et finiront misérablement. Car sachez bien, mon ami, que les avocats de premier ordre, c'est-à-dire, les avocats de talents transcendants, sont presque seuls à recueillir les avantages attachés à la profession. César préférerait être le premier dans une bicoque que le second dans Rome ; pour ma part, je crois que sans avoir l'ambition de César, on peut être justifiable de préférer occuper le premier rang dans un état quelconque que le second dans la profession d'avocat.

« Une autre importante considération, mon enfant, c'est qu'il n'est guère possible à un jeune homme sans moyens pécuniaires, de faire une étude suffisante de la profession, ni de se créer ensuite une clientèle s'il n'a pas de protecteurs ou d'amis influents.

— Mais ne croyez-vous pas qu'après une première année passée dans un bureau d'avocat, je serais en état de subvenir à mes dépenses ?

— J'admets que la chose est possible, mais il y a dix chances contre une que votre espoir sera déçu. Peut-être après de longues et ennuyeuses démarches, trouverez-vous à enseigner le français dans une

famil
quelq
même
que
Vous
vres à
activi
seraie
avaie
obligé
traduc
acqué
et de
gré à
mon a
plus sé
« Or
tien d'
clérica
consac
de son
tant d
qui, ap
l'aven
Le p
louis,
point d
mais n
— «
tourme
précain
plaisir
pendar